



AIX en PROVENCE
LA VILLE

Appel à candidatures «Nuits d'Aix 2019» Ville d'Aix-en-Provence

La ville d'Aix en Provence recherche une cinquantaine d'exposants : produits artisanaux, producteurs locaux (hors maraichage), artistes, métiers de l'art, commerçants ayant un fonds de commerce et exerçant leur activité à Aix en Provence, pour la période du lundi 08 juillet au dimanche 18 août 2019 (excepté le dimanche 14 juillet et le dimanche 04 août).

Un emplacement de 4 mètres linéaires, sur le Cours Mirabeau, sera mis à disposition de l'exposant.

Les horaires seront les suivants :

- du lundi au samedi de 18h00 à 24h00. Ouverture au public de 19h00 à 23h00.
- le dimanche de 9h00 à 24h00. Ouverture au public de 10h00 à 23h00.

Conditions :

Voir le Règlement de la Consultation et le dossier de candidature exposant, téléchargeables sur le site de la ville.

Critères d'attribution :

- 1- Soins apportés à la présentation du dossier sur 5 points
- 2- Caractère artisanal sur 20 points
- 3- Qualité ou originalité des produits proposés sur 15 points
- 4- Provenance des produits sur 10 points
- 5- Animation éventuellement proposée sur site (bonus +1 point)

Les candidatures sont à adresser par voie postale à :

Mairie d'Aix en Provence
Service Réglementation et Police Administrative
Hôtel de Ville
CS 30715
13616 AIX EN PROVENCE Cedex 1

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : Jeudi 07 mars 2019 à 16h00

Les candidats devront notamment présenter un dossier de candidature exposant comprenant notamment :

- un extrait d'immatriculation (SIRENE, Kbis, répertoire des métiers..),
- une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle,
- une liste des articles et produits proposés à la vente, leur provenance, les photographies correspondantes ainsi que, si possible, les fiches techniques,
- des photographies présentant les produits et les différents stands tenus précédemment,
- une liste de participation à différentes manifestations ou marchés de Noël,
- une présentation des techniques de fabrication utilisées le cas échéant (savoir-faire...) ou tout document permettant d'apprécier la qualité et le sérieux de la candidature.